

DÉCISION DU MAIRE N° 2022-053

**AUTORISANT LA SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION DE SPECTACLE AVEC LA
COMPAGNIE LE CABARET DES OISEAUX**

Le Maire d'Ablon-sur-Seine,

VU la délibération du Conseil municipal n°2020-04-001 en date du 24 septembre 2020, par laquelle le Conseil municipal a délégué une partie de ses attributions au Maire, pour la durée de son mandat, dans les domaines prévus par l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU le projet de contrat de cession de l'association le Cabaret des Oiseaux.

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de contractualiser l'accord passé par la Municipalité d'Ablon-sur-Seine et l'association Le Cabaret des Oiseaux sis 7 rue Jacques Cœur -91600- Savigny-sur-Orge, Représentée par Madame Stéphanie ESCANDE, Présidente.

DÉCIDE

La signature d'un contrat de cession entre la ville d'Ablon-sur-Seine et l'association **Le Cabaret des Oiseaux**.

Ce contrat est souscrit pour 1 représentations du spectacle L'expérience ou l'Homme au loup, le vendredi 20 janvier 2023 à 20h30.

Les conditions financières sont définies comme suit : **800 €**. Non assujettie à la TVA (art 293 B du CGI). Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits ouverts au chapitre 011, charges générales, du budget communal sur la ligne : CLT/33/611.

La présente décision sera portée à la connaissance du Conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Monsieur le Maire d'Ablon-sur-Seine et Monsieur le Trésorier principal d'Orly sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne
- Monsieur le Trésorier principal d'Orly

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

Celui-ci peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Melun, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et/ou de sa notification et de sa publication au registre des délibérations de la commune.

Fait à Ablon-sur-Seine, le 25 novembre 2022



Eric GRILLON
Maire d'Ablon-sur-Seine